

## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 7 novembre 2019

Orange Campus - Montrouge 92120

-----

Gilles CAREIL, Président de l'ACR, ouvre la séance de la XIème Assemblée Générale de l'Amicale. Il remercie les 150 participants de leur présence ainsi que celle de trois partenaires de l'Amicale : Orange Accessibilité, la GMF, l'UNASS. Il souligne qu'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale dissociée des Rencontres annuelles, ce qui permet à un plus grand nombre d'adhérents d'y participer. Un nouveau Bureau National sera élu ainsi que son Président (ou Présidente).

Gilles CAREIL rappelle que les festivités d'anniversaire des 20 ans de l'ACR dans son fonctionnement actuel, se dérouleront en soirée, après l'AG, sur un bateau privatisé, le "Seine Princess" de la compagnie CroisiEurope, avec au programme une navigation sur la Seine, occasion aussi d'évoquer quelques moments historiques de l'Amicale.

-----

### **A – BILAN DE MANDATURE DU PRESIDENT (Gilles CAREIL)** (cf. l'intervention de Gilles CAREIL joint en annexe)

Gilles CAREIL souligne le plaisir qu'il a eu à animer l'Amicale ces deux dernières années. Il demande aux participants d'avoir une pensée pour tous les membres qui nous ont quittés.

Il évoque deux points forts de son mandat et mentionne que toutes les actions programmées n'ont pu aboutir :

- les relations avec Orange : plusieurs rencontres avec Jean-Paul PORTRON, Directeur des Services Partagés RH, pour évoquer les dossiers ouverts avec Orange mais qui à ce jour restent en instance.

A noter toutefois les contacts bienveillants avec Valérie LE BOULANGER (DRH) et Fabienne DULAC (Directrice d'Orange France) mais qui se sont avérés jusqu'à maintenant sans résultat significatif.

A contrario, les équipes de DRCL (Direction des Relations avec les Collectivités Locales) répondent toujours "présent" aux manifestations de l'Amicale.

- La Communication : axe prioritaire pour bâtir une communication réactive, le site internet doit-être une vitrine attractive pour diffuser des informations de l'Amicale et d'Orange.  
Depuis février 2019, Facebook devrait permettre à l'ACR de mieux se faire connaître à l'extérieur, avec l'idée de faciliter la venue de nouveaux adhérents; résultat à ce jour en demi teinte.

Gilles CAREIL remercie tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont aidé dans sa tâche.

### **B – RAPPORT MORAL (Henri BERT)** (cf. le Rapport complet joint en annexe)

Henri BERT se réjouit de voir un si grand nombre de participants à l'AG. Il commente les points suivants :

- Les effectifs de l'ACR : auparavant, les listes des départs en retraite, communiquées par France Télécom et Orange facilitaient le recrutement de nouveaux entrants à l'Amicale. Mais le RGPD (Règlement Général sur la

Protection des Données) avec ses règles, est un frein à la diffusion des listes de retraités par la DRH d'Orange. Elles ne sont plus communiquées (ou si peu : 33 départs communiqués en 2019 !). Le recrutement est donc devenu particulièrement difficile malgré l'effort actif des présidents de région.

L'ACR enregistre néanmoins une petite remontée des effectifs en 2019 puisque le nombre d'adhérents atteint ce jour 1203 (contre 1190 fin 2018) :

- 82 % des adhérents sont des retraités d'Orange
- 8 % sont des conjoints
- 5 % sont des reversions
- 5 % sont des sympathisants qui participent aux voyages de l'Amicale

A noter quelques démissions qui sont, pour la plupart, celles de récents adhérents qui ne trouvent pas à l'Amicale des centres d'intérêt ou qui sont attirés par les sollicitations des nombreuses associations de retraités.

#### - Les Commissions :

L'Amicale s'est organisée en commissions pour une plus grande efficacité d'action :

- la commission Communication animée par Gilles CAREIL. Un Comité Validation se réunit tous les mois pour actualiser les informations du site.
- la Communication Ecrite animée par Jeanine CAILLOT-CARTON, d'où émanent les quatre numéros par an de la revue ECHO.
- la Communication Numérique animée par Bernard VIDAL en collaboration étroite avec les webmestres Philippe ALBIGER et Alex SERGENT
- l'Animation des régions pilotée par Bernard BONNET
- les Relations Extérieures-Partenariat animée par Yves BOUCHARD
- les Voyages organisés par Jeanine CAILLOT-CARTON et Nicole AUBRY
- les Finances sous la conduite de Guy DAVID avec Monique DUQUESNE
- le groupe de travail La vie après Orange actualisé par Eliane CAHUZAC
- le groupe de travail ponctuel Les 20 ans de l'ACR animé par Gérard PAIN
- les Rencontres : un grand merci à Michel COLLOMBAT qui a œuvré longtemps et efficacement pour les organiser chaque année. Elles constituent un élément essentiel de la convivialité et de l'amitié au sein de l'ACR. Une nouvelle organisation collégiale lui succède pour leur déroulement futur. En 2020 elles auront lieu à Bois d'Amont (Jura) du 13 au 20 juin.

Henri BERT, Secrétaire Général de l'Amicale depuis 2002, termine son exposé en informant l'Assemblée qu'il ne présente pas sa candidature pour la prochaine mandature. Avec émotion, il évoque le plaisir qu'il a eu à travailler pour l'ACR pendant de nombreuses années. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé pour accomplir sa mission.

#### **C – RAPPORT FINANCIER (Guy DAVID) (cf. les tableaux financiers joints en annexe)**

Guy DAVID commente quelques éléments des tableaux financiers.

Les subventions sont peu élevées, ainsi les finances de l'ACR en sont peu dépendantes. Les ressources proviennent en majeure partie des cotisations des adhérents et pour une moindre part des partenariats et de la subvention d'Orange via l'ACSED (l'ACR étant la branche retraités de l'ACSED). Le nombre de jours de trésorerie est élevé, proche du double de la référence qui se situe à environ 180 jours.

Nous pouvons donc être satisfait de la situation financière de l'Amicale mais il convient de souligner qu'elle ne paye pas de loyer pour les locaux occupés, ce qui constitue un bel avantage.

#### **D – VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT FINANCIER**

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## **E – LES 20 ANS DE L'ACR (Gérard PAIN)** (cf. document joint en annexe)

Gérard PAIN retrace l'histoire de l'Amicale qui a été créée, avec son fonctionnement actuel, lors de l'AG d'Issy Les Moulineaux le 8 novembre 1999, Jacky MASSOL étant le premier Président élu de l'Amicale.

L'Assemblée est invitée ensuite à regarder les interviews de quelques adhérents qui témoignent de la manière dont ils ont connu l'ACR et pourquoi ils y ont adhéré.

Gilles CAREIL remercie les interviewés ainsi que Daniel MARIE et l'équipe de Pascal MONNIER qui ont réalisé le montage des vidéos.

## **E – CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU NATIONAL DE L'ACR (Henri BERT)**

Les 120 délégués, soit un délégué représentant 10 adhérents, étaient appelés à élire les 20 membres du Bureau National pour les deux prochaines années. Les 20 candidats, élus à l'unanimité, sont par ordre alphabétique :

Philippe ALBIGER, Daniel ALDON, Bernard BONNET, Yves BOUCHARD, Jeanine CAILLOT-CARTON, Eliane CAHUZAC, Gilles CAREIL, Nicole CAUJOLLE, Guy DAVID, Daniel DUPOIRIER, Monique DUQUESNE, Daniel EVRARD, François Dominique FOURNIER, Gilles GEHANT, Georges LEFEVRE, Bernadette MARQUIS, Michel MUTHS, Hélène SCHPITZ, Bernard VIDAL, Gilbert VINCENT.

Les membres du Bureau National ont élu ensuite à l'unanimité :

- Gilles CAREIL Président de l'ACR
- Jeanine CAILLOT-CARTON Secrétaire Générale
- Guy DAVID Trésorier

Les vérificateurs aux comptes sont : Gérard HOUARD et Dominique SENET

Gilles CAREIL remercie tout le monde pour la confiance qu'on lui accorde puis présente les axes de travail du Bureau National pour la nouvelle mandature, **la Feuille de Route 2019-2021** :

« Je vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner à nouveau pour ce quatrième et dernier mandat à la tête de notre Amicale. Comme j'ai essayé de le faire depuis 6 ans, je mettrai toute mon énergie et ma disponibilité au service de notre Amicale pour qu'elle continue à se développer en respectant nos valeurs d'amitié, de solidarité et de convivialité.

Ce que je disais il y a 2 ans reste toujours d'actualité. L'ACR doit être l'acteur de référence vers laquelle tout retraité d'Orange ait envie spontanément de se tourner. Elle doit permettre à chacun d'y trouver une réponse adaptée à ses attentes. Elle doit continuer à être un interlocuteur encore mieux reconnu, écouté et incontournable auprès des responsables d'Orange. Nous avons vu à la lecture du bilan 2017-2019 que ce n'était pas encore le cas.

Pour cela il faut que nous soyons forts et nombreux. Après plusieurs années de progression régulière, les années 2017 et 2018 ont connu un léger tassement. Les recrutements de nouveaux adhérents sont en recul et les démissions ont été trop importantes même si c'est moins vrai en 2019. Le Bureau National que vous venez d'élire et les Régions doivent réfléchir aux actions à développer pour inverser cette tendance. Le travail de terrain que vous vous efforcez de réaliser les uns et les autres doit être renforcé et nous devons penser à des modes d'animation différents. Le recrutement de nouveaux adhérents passe aussi par chacun d'entre-vous : le « bouche à oreille ». Faites-nous connaître, parlez de nous à vos connaissances, d'autant que nous cooptons des sympathisants. Chacun, à son niveau, peut jouer un rôle d'ambassadeur pour l'ACR. Plus nous serons nombreux à nous investir, plus fortes et plus efficaces seront nos actions. Il ne faut pas hésiter à copier les bonnes pratiques des uns et des autres. Le rôle

du bureau national sera d'encourager et de faciliter ces échanges entre régions et de soutenir les président(es) de régions.

Le travail accompli pour développer et rendre plus efficace notre communication doit être poursuivi et même accéléré. Notamment il nous faudra mener une réflexion approfondie sur l'évolution de notre site afin de le rendre plus dynamique et plus attractif avec le développement de l'utilisation de nouveaux outils.

Nous ne relâcherons pas nos efforts pour faire aboutir nos légitimes attentes auprès des responsables d'Orange notamment au plus haut niveau en continuant à dialoguer régulièrement et de manière constructive.

L'ACR continuera à jouer un rôle moteur tout en restant un partenaire ouvert vers les autres associations de retraités. De même l'excellence de nos relations avec l'ACSED devra être confirmée et renforcée à tous les niveaux.

Dans mon dernier édito, je vous invitais à exprimer ce que vous attendiez de l'Amicale, de critiquer ce qui ne vous convenait pas et de proposer des axes d'amélioration. N'hésitez pas à vous exprimer. Plus nous serons nombreux et actifs, plus notre amicale sera forte et dynamique.

Voilà ce que devrait être l'essentiel de notre feuille de route pour les deux prochaines années. Je compte bien sûr sur le soutien et l'implication du plus grand nombre et en premier lieu du nouveau bureau national, pour m'aider à satisfaire cette ambition au service de nos adhérents ».

*Gilles CAREIL, le 7 novembre 2019*

#### **F – LES PERSONNALITES INVITEES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Après une courte pause, à la reprise de l'Assemblée Générale, Gilles CAREIL souhaite la bienvenue aux invités représentant divers organismes :

- Patrice BATISTON ancien responsable du musée Télécom
- Jean Philippe DICOSTANZO Président de l'UNASS Ile de France
- Marc MAOUCHE Président de l'AASGO
- Guy SALZIGER Président de l'ACSED
- Marie-Anne TOURNAIRE Secrétaire Générale de l'ACSED

#### **G – ORANGE ET LES COLLECTIVITES LOCALES (Cyril LUNEAU Directeur des Relations avec les Collectivité locales)**

Cyril LUNEAU évoque diverses activités d'Orange en relation avec les collectivités locales aux enjeux énormes, dont :

- le déploiement de la Fibre Optique : sur les 36 millions de foyers en France, 15 millions sont équipés de la Fibre dont 70 % par Orange (10 000 raccordements par jour !). Orange est l'opérateur au monde qui déploie le plus grand nombre de raccordements à la Fibre et qui fait référence en Europe si ce n'est sur l'échelle mondiale. Le 25 novembre 2019, l'offre Orange pourra être mise sur toutes les prises construites. Cyrille LUNEAU rappelle et insiste en disant que les frais d'accès au réseau Fibre Orange sont de nouveau gratuits, contrairement à la rumeur (49 €). Le réseau cuivre continue à "vivre" malgré un coût d'exploitation d'autant plus élevé que le nombre de clients sur ce réseau diminue.
- le développement du mobile : forte extension en cours de la couverture du réseau mobile. Orange est pour la 9<sup>ème</sup> fois consécutive N° 1 pour la qualité de son réseau malgré des zones blanches. A noter le prolongement des licences liées aux fréquences.

- le développement de la 4 G : la couverture totale de la France sera effective fin 2020 (contre 2022 prévue initialement). Il s'agit d'un grand défi, performance d'un industriel au sein d'une forte concurrence !
- Les zones blanches : la suppression totale des zones blanches se situe à l'horizon 2027. Cyril LUNEAU invite les Présidents de région de l'ACR à contacter le Directeur local des relations avec les Collectivités Régionales pour connaître la date de fin des zones blanches de leur région.
- Les Réseaux d'Initiative Privés : Orange commence à utiliser les Réseaux d'Initiative Privée des Collectivités régionales (RIP).

Orange veut être un opérateur multiservices. En conclusion de son exposé, Cyril LUNEAU souhaite que les adhérents de l'ACR soient des relais d'Orange.

#### **H - PRESENTATION DU DISPOSITIF AUTONOMIE ET ACCESSIBILITE (Bruno BOUVIER)**

Bruno BOUVIER représente François GERMAIN Directeur Engagement Sociétal et Accessibilité Orange Groupe.

Ce dispositif résulte d'une volonté politique très forte concrétisée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour Orange, l'enjeu est de permettre aux seniors déficients ou en situation d'handicap, d'accéder aux produits et services d'Orange. Enjeu important puisque 12 millions de personnes sont en situation d'handicap en France et 44% des citoyens demandent aux élus de faire des adaptations pour les handicapés avec des offres clé en main. D'autre part, la Silver Economie (économie liée aux personnes de + de 65 ans) prévoit une croissance de 60 % d'ici 2030. L'utilisation des outils numériques par les seniors est en forte augmentation car ils leur permettent de vivre mieux de manière autonome et de rester dans leur environnement habituel.

En conclusion Bruno BOUVIER suggère que les adhérents de l'ACR testent les nouveaux produits d'Orange non discriminants (coussin numérique Victor, tablette Samsung Facilotab ...). Il rappelle aussi qu'Orange dispose d'un réseau de 260 boutiques labellisées Handicap sur les 600 boutiques du réseau de distribution.

**I - FIN DE LA SEANCE** : Gilles CAREIL remercie tous les participants et les invite au cocktail servi à la fin de l'Assemblée Générale, avant de se rendre aux festivités des 20 ans de l'ACR sur le bateau Seine Princess.

**Merci à tous.**

## **ANNEXES**

- BILAN DE MANDATURE DU PRESIDENT
- RAPPORT MORAL
- RAPPORT FINANCIER - TABLEAUX FINANCIERS
- LES 20 ANS DE L'ACR - HISTORIQUE

## BILAN DE MANDATURE DU PRESIDENT GILLES CAREIL

« Bonjour à toutes et à tous,

Il me revient d'ouvrir cette onzième assemblée générale de l'ACR et de vous accueillir dans cette belle salle.

Cette assemblée générale revêt un caractère particulier à plusieurs titres. En effet pour permettre à un plus grand nombre de nos adhérents de participer à ce moment important de la vie de notre Amicale, et contrairement aux précédentes, elle se déroule en dehors du cadre de nos rencontres annuelles de juin. Votre présence nombreuse aujourd'hui atteste du bien-fondé de cette décision.

De plus elle se déroule 20 ans, quasiment jour pour jour après la première assemblée générale statutaire réunie à Issy les Moulineaux et ayant donné lieu à la première élection « démocratique » du bureau national et de son président. Après avoir participé fin 2017, aux 70 ans de l'ACSED, l'occasion était belle de pouvoir célébrer cet anniversaire au cours d'une soirée amicale et festive qui prolongera notre réunion. Gérard Pain aura l'occasion de nous rappeler les moments importants de ces deux décennies.

L'organisation de cette journée a nécessité bien sûr de mobiliser toutes les bonnes volontés pour qu'elle soit une réussite. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont donné plus ou moins de leur temps dans la préparation de cet événement.

Cet après-midi nous permettra de faire le bilan de la mandature 2017-2019, de renouveler le bureau national et de tracer la feuille de route pour la nouvelle mandature. Nous terminerons par deux interventions : Cyril Luneau Directeur des Relations avec les Collectivités Locales d'Orange Groupe et François René Germain Directeur Engagement Sociétal et Accessibilité d'Orange Groupe. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir plusieurs de nos partenaires (GMF, UNASS et Orange Accessibilité) qui seront heureux de dialoguer avec vous sur les stands qu'ils tiennent dans l'espace cafétéria.

Mais avant de laisser le soin à Henri, notre secrétaire général et à Guy, notre trésorier, de vous présenter le rapport moral et le rapport financier, je voudrais vous présenter un bilan rapide de mon mandat de président depuis l'assemblée générale de L'Isle sur la Sorgue en juin 2017. Sachez que malgré les vicissitudes liées à la fonction de président, j'ai pris beaucoup de plaisir à partager ces deux années avec vous, bien secondé par le bureau national et les président(es) de régions. Ce ne fut pas toujours facile car ces deux ans ont été émaillés d'événements douloureux avec la perte d'amis proches, certains partis trop tôt. Mais il y eut aussi, fort heureusement, beaucoup de moments très agréables, fait de rencontres amicales partagées avec vous dans mes différents déplacements en Région. J'espère avoir été à la hauteur, même si je sais que toutes les actions décidées il y a 2 ans n'ont pas eu le résultat espéré. J'ai eu l'occasion de faire le point régulièrement dans l'Echo, mais je voudrais évoquer aujourd'hui deux points en particulier.

Tout d'abord nos relations avec Orange. Notre rencontre avec Stéphane Richard fin 2016, nous avait laissé entrevoir des possibilités d'évolution dans nos relations avec notre ancienne Entreprise. Certes nous avons été en contact régulier avec Jean Paul Portron, responsable des services partagés à la DRH. Nous avons aussi au début de cette année été reçus par la DRH, Valérie Le Boulanger et par la directrice d'Orange France, Fabienne Dulac. Mais pour le moment rien de vraiment tangible n'est ressorti de ces rendez-vous. Manifestement malgré de bonnes relations, je ne suis pas sûr que nous ayons complètement réussi à être l'interlocuteur reconnu, écouté et incontournable que nous souhaitions être auprès des responsables d'Orange. Il faut souligner cependant les très bonnes relations établies avec le réseau des DRCL, tant au niveau national que régional, ainsi qu'avec Orange Accessibilité.

L'autre point concerne la communication de l'ACR dont j'avais fait un objectif prioritaire pour être un atout majeur dans la pérennisation et le renforcement de notre Amicale. Tout en continuant la diffusion de notre revue trimestrielle, nous avons essayé de développer une communication plus réactive et interactive au travers de notre site internet. Le renforcement de l'équipe de webmasters et des réunions régulières de l'équipe de rédaction ont permis de le faire sensiblement évoluer. Nous avons voulu vous fournir une information régulière sur les activités et les initiatives de l'ACR au national et en régions, relater l'actualité d'Orange et être le relais de certains de nos partenaires. Notre objectif était aussi d'en faire une vitrine vers l'extérieur et permettre ainsi de recruter de nouveaux adhérents. Au vu des statistiques de fréquentation et des rares adhésions générées, le résultat n'est pas encore celui espéré. Un bilan en demi-teinte donc.

Je remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui m'ont aidé, soutenu et supporté pendant ces deux ans. J'ai essayé de mettre toute mon énergie et ma disponibilité au service de l'Amicale, en veillant au respect de nos valeurs d'amitié, de convivialité et de solidarité et d'être à l'écoute de tous jeunes et moins jeunes ».

*Gilles CAREIL*



## RAPPORT MORAL D'ACTIVITES 2017-2019

Le Bureau National, le Président et les différents responsables, élus pour deux ans lors de l'Assemblée Générale de l'Isle sur la Sorgue le 22 juin 2017 terminent leur mandat le 7 novembre 2019, lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale à Orange Campus. Les délégués de chaque région, lors de cette Assemblée, éliront les vingt membres du nouveau Bureau National, et les deux vérificateurs aux comptes. Les élus du nouveau bureau éliront à leur tour le Président, le trésorier et le secrétaire général.

En tant que Secrétaire Général, il m'incombe de vous soumettre les principaux éléments d'activité de notre Amicale et des différentes commissions de ces deux dernières années, issus des rapports communiqués par leur responsable.

Les vingt membres du Bureau National dont deux nouveaux : Annie BONFILS et Yves BOUCHARD, ont été élus le 23 juin 2017 à l'AG de l'Isle sur la Sorgue, ainsi que les deux vérificateurs aux comptes : René DUPUY et Gérard HOUARD. Les anciens Présidents (Jacques AILLOT, Jacques DEMOULIN, et Michel COLLOMBAT) en sont membres de droit. Jacques AILLOT est malheureusement décédé en 2018.

Le nouveau bureau a réélu Gilles CAREIL Henri BERT et Guy DAVID en tant que Président, secrétaire général et trésorier pour la nouvelle mandature 2017/ 2019.

### **Lors du CG du 19 septembre 2017, Gilles CAREIL a exposé le programme d'actions 2017/2019 :**

\*L'ACR doit devenir un acteur de référence incontournable pour les représentants d'Orange

\*Depuis début 2017, le nombre d'adhérents stagne. Comment redresser la situation ? Comment fidéliser les adhérents et notamment les nouveaux ? Comment recruter alors qu'Orange n'apporte pas ou plus un grand concours ?

\*La Communication doit devenir un outil majeur d'ici 2019

\*L'attrait pour les rencontres annuelles de l'Amicale doit être relancé

\*L'ACR doit intervenir pour la conservation du patrimoine télécom qui est préoccupante.

\*Les relations privilégiées avec l'ACSED doivent se maintenir, voire se renforcer, notamment aux niveaux des Régions. Participation de l'ACR aux 70 ans de l'ACSED le 8/12 2017.

\*Les relations avec les autres associations doivent se poursuivre en réfléchissant aux gains en efficacité et notoriété que l'ACR peut y trouver.

\*La composition des commissions et leurs responsables ont été précisés. Les responsables des Commissions participeront désormais aux réunions du Bureau Exécutif qui se tiennent tous les deux mois environ.

**Secrétariat Général :** H. Bert – J. Caillot-Carton – D. Evrard – D. Aldon – Contributeur : J. Boggero **Finances :** G. David – B. Bonnet – M. Duquesne – G. Houard –

**Vérificateurs aux Comptes :** R. Dupuy – G. Houard

**Communication :** G. Careil

**a) Ecrite :** J. Caillot-Carton – D. Aldon – H. Bert – M. Collombat – G. David – D. Dupoirier

G. Houard – G. Lefèvre – H. *Contributeurs :* J. Bernard – J. Boggero – Y. Gelly – G. Pain

**b) Numérique : B. Vidal** – P. Albiger – D. Aldon – H. Bert – D. Evrard – M. Henrich

*Contributeurs* : J. Boggero – A. Sergent

**c) Photothèque : D. Evrard** , *Contributeur* : Y. Gelly

**GT « La Vie après FT et Orange » Eliane Cahuzac**

**Animation des régions : B. Bonnet** – P. Albiger – D. Dupoirier – M. Duquesne – H. Herry – G. Lefèvre D. Perlier – Les Présidents de région –

**Relations Externes-Partenariat : Y. Bouchard** – P. Albiger – H. Bert - A. Bonfils – E. Cahuzac –

M. Muths *Contributeurs* : J. Bernard

**Rencontres : M. Collombat** – H. Bert – B. Bonnet – G. Lefèvre G. Pain- (auxquels se sont adjoints G.Gehant, Y. Bouchard et E. Cahuzac en 2018)

**Voyages : J. Caillot-Carton** – Y. Bouchard – H. Schpitz – J. Boggero – N.Aubry

### **Les Relations avec Orange**

La poursuite des contacts avec Orange à tous niveaux (Stéphane RICHARD, RH, Orange France, Orange Accessibilité, Directions Régionales...) est indispensable pour une meilleure prise en compte des attentes de nos adhérents.

L'accueil et l'écoute des différents services et responsables sollicités (DRH: J.BARRE et J.P.PORTRON, Orange France : Fabienne DULAC, le patrimoine historique, Orange Accessibilité : F.R. GERMAIN.

Monique MAI, La DRCL, La Fondation Orange) ont toujours été satisfaisants, mais peu suivi d'effets concrets sur les dossiers en cours.

--- » lors du CG du 8 février 2018.

Bruno BOUVIER nous a présenté le rôle et l'organisation de la Direction des Relations avec les Collectivités Locales afin de répondre au mieux à leurs attentes et rester proches des Régions et du terrain,

J.P. PORTRON et Isabelle DURAND nous ont présenté :

\* l'information aux futurs TPS et retraités,

\*le régime de prévoyance / santé pour les (nouveaux) retraités fonctionnaires,

\*la diffusion des listes des départs en retraite: six mois avant leur départ en retraite, Orange envoie un questionnaire aux salariés leur présentant les associations de retraités et s'ils souhaitent être contactés par elles.. Seules les coordonnées de ceux qui répondent favorablement sont communiquées à l'ACR...

\*L'offre Telecom aux retraités: Les retraités adhérents à une association ou au CCUES bénéficient d'un rabais de 10% par l'intermédiaire du Kiosque Retraités. Orange étudie la possibilité d'un basculement automatique du kiosque Salariés vers le kiosque Retraités (ce qui profiterait à tous les retraités, adhérent ou non d'une association....) et l'extension aux retraités de la remise dont bénéficient les salariés sur les objets connectés et leurs accessoires.

\*Mon Service Orange retraités: peu utilisé.

\*Suites du projet du groupe ESSEC : l'idée était de donner un point d'accès unique à l'actualité du Groupe et aux informations dédiés aux retraités, informé les retraités sur les meilleures offres d'Orange et les faire participer aux tests.

--- » La rencontre avec J. P. PORTRON du 16/10/2018 a été très décevante et a montré que les instances décisionnaires d'Orange accordent peu d'intérêt aux retraités ! (Dossiers en stand- by en 2018 !).

---» Une rencontre avec la nouvelle DRH du Groupe, Valérie LE BOULANGER, et J.P. PORTRON a été programmée le 20 février 2019.

A cette rencontre, Gilles CAREIL a présenté l'ACR, rappelant les valeurs qu'elle défend, ainsi que les différentes actions menées pour assurer une continuité avec Orange.

« Il précise que nombre d'entre nous ressentent une reconnaissance insuffisante d'Orange pour ses anciens salariés, malgré une bonne écoute des différentes Directions de l'Entreprise rencontrées. Après avoir quitté le monde du travail, il est important au moment de ce passage délicat, que non seulement on se préoccupe d'apporter des solutions ludiques afin d'éviter l'isolement, mais aussi de montrer dans ce nouvel environnement sociétal, que leur sort ne laisse pas indifférent leur ancienne Entreprise ».

Les attentes sont nombreuses sur divers points :

- **le kiosque Retraités** qui n'a pas évolué depuis 2012. (Remise de 10% sur internet et mobile) et une extension de la remise sur le mobile du conjoint serait souhaitée.

- **l'offre Orange évolue et les avantages accordés restent minimes.**

Avec le développement de la fibre et la suppression du RTC, l'avantage de la gratuité de l'abonnement de la ligne fixe va disparaître d'autant que, dans la situation d'un transfert, il est supprimé tout simplement car il n'y a plus d'offre en contre- partie.

- **une compensation** en termes d'offres marketing plus en adéquation avec l'offre commerciale d'Orange a été maintes fois évoquée, mais révoquée pour différentes raisons.

- **une possible remise sur les produits.** Elle n'a pas été mise en place malgré le rôle de prescripteurs que peuvent avoir les anciens salariés (au nombre de 107 000 à ce jour) notamment sur les offres d'objets connectés. Il est à noter un veto des services commerciaux sur ce point malgré un haut potentiel de clients. C'est d'autant plus choquant, que certains CE externes à Orange bénéficient de remises.

- **une information privilégiée** sur les produits et services se justifierait car nombre de retraités sont interpellés par leur entourage pour connaître les avantages des offres Orange. Leurs évolutions sont si rapides et complexes que l'absence de relation avec le milieu professionnel rend l'information difficile malgré les contacts réguliers des adhérents de l'ACR en régions et au niveau national avec les différentes Directions d'Orange (DO, DR, DRCL, Direction Accessibilité...).

-**la relance à propos des listes de nouveaux retraités que les RH nous communiquent :**

Elles sont peu fournies en noms malgré des départs certainement en nombre conséquent. En cause, notamment, la mise en place d'une procédure trop complexe et décevante en nombre de prospects, suite à la mise en œuvre du RGPD (protection des données personnelles).

Suite à cette rencontre, Valérie Le BOULANGER devait réunir les différentes parties prenantes internes à ce sujet,

mais pas de retour pour l'instant.

--> Le 10 mai 2019, Gilles et Jacqueline MASSON, présidente d'Appartenance, ont rencontré Fabienne DULAC, Directrice d'Orange France.

La réunion s'est déroulée de manière très conviviale avec une écoute attentive de Fabienne DULAC

#### Les points abordés :

-- » le kiosque retraités : *Orange étudie l'évolution du kiosque salariés et FD va intégrer nos demandes dans cette réflexion, tout en nous rappelant les aspects économiques et fiscaux.*

-- » L'obtention de remise en boutique sur les produits et accessoires au même titre que certains CE hors Orange : *FD n'a pas semblé opposée à priori à cette proposition, mais va demander à ses services de faire le point sur ce qui est pratiqué en boutique.*

--» Obtention d'une offre spécifique tenant compte de l'évolution de l'offre commerciale d'Orange avec la suppression du RTC et le passage au tout IP, permettant de compenser la perte de la gratuité de l'abonnement sur la ligne fixe RTC. Ce qui est déjà le cas pour les personnes qui déménagent :

*FD a bien noté la problématique et reconnu la nécessité d'étudier une offre adaptée à cette évolution.*

--» Le problème de la nouvelle offre concernant les résidences secondaires.

*C'est l'ARCEP qui a imposé la modification de l'offre d'Orange estimant qu'elle n'était pas suffisamment concurrentielle. FD reconnaît que la nouvelle offre n'est pas satisfaisante car très contraignante pour les clients. Une étude est en cours.*

--» Une remise pour les souscriptions à Orange Bank.

*F.D. est prête à voir avec les responsables d'Orange Bank si les avantages proposés aux salariés pourraient être étendus aux retraités.*

--» Une meilleure information sur les offres commerciales d'Orange et la possibilité de participer à des tests pour le lancement de nouveaux services et produits.

*FD. intègre l'ACR dans la liste de diffusion de la Lettre d'Information hebdomadaire adressée aux managers d'Orange. Elle va demander aux services Marketing d'intégrer les retraités aux listes de Bétatesteurs.*

--» L'accès aux restaurants d'Entreprise Orange plus contraignant pour les retraités. *A voir avec la DRH (A.GUEGEN).*

Aujourd'hui, nous n'avons aucun retour sur les suites de cette réunion. J. P. PORTRON, responsable à la DRH du Service aux Salariés (D2S) et notre interlocuteur privilégié, est parti en retraite. Le contact doit être repris avec Valérie Le BOULANGER et Fabienne DULAC.

#### **Règlement intérieur de l'ACR**

Le RI a été modifié lors du CG du 5 février 2019, pour être mis en conformité avec nos modes de fonctionnement. Création du Bureau Exécutif, réunion du Bureau National avec le Comité de Gestion 2 fois par an, suppression de la contrainte de trois mandats pour se présenter à la Présidence, etc...

## **Le Kiosque Retraités**

Il permet d'obtenir 10% de réduction pour nos adhérents, retraités de FT/Orange, sur la plupart des services mobile, fixe et internet d'Orange pour nos adhérents, retraités de FT/Orange. Marie Claude Marguerite gère le fichier ACR., Elle communique leur identifiant aux nouveaux adhérents et règle les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Elle envoie le fichier à jour à notre correspondante Orange le 15 de chaque mois.

## **CCUES**

Nicole AUBRY est la référente CCUES pour nos adhérents.

Gilles CAREIL, Henri BERT et Nicole AUBRY ont rencontré la nouvelle secrétaire du CCUES, Isabelle GUERSILLON, le 26 février 2018. A la suite des élections professionnelles fin 2017, une nouvelle équipe a pris en charge le CCUES. Nous avons souhaité connaître leur politique vis-à-vis des retraités et leur faire part des problèmes que rencontrent nos adhérents.

Après une présentation mutuelle, et dans un climat cordial, nous leur avons fait part de nos inquiétudes, sur la pérennité des prestations aux retraités : chèques vacances, participation aux activités sportives et culturelles, billetterie, aide à l'Autonomie, les bons plans etc...

Isabelle GUERSILLON nous a précisé que la sous-commission « Retraités » a ouvert et reconduit début février l'ensemble des prestations retraités et a décidé de poursuivre la même politique que leurs prédécesseurs en leur faveur, pour 2018 et 2019, et ce malgré l'opposition du syndicat CFE/CGC, en nette progression lors des dernières élections, et majoritaire sur deux CE. En effet, ce syndicat souhaite réserver l'ensemble des subsides attribués par Orange uniquement au bénéfice des actifs.

Mais la mandature actuelle ne durera que 2 ans au lieu de 3 précédemment. La mise en place des CSE (Comité Social et Economique) au plus tard le 31 décembre 2019 oblige à de nouvelles élections (novembre 2019) qui seront décisives pour l'avenir des prestations aux retraités...

Nicole AUBRY a exposé les difficultés rencontrées par nos adhérents. La plupart des problèmes personnels ont pu être réglés.

## **Relations avec les autres Associations de Retraités**

Le Comité de Veille, permettant une concertation avec les responsables de l'ANR et de l'ACE (La Poste) se réunit deux fois par an. Il permet de faire le point dans la convivialité sur des dossiers communs à nos retraités, tels que l'évolution du pouvoir d'achat, la réforme des retraites et l'alignement public / privé, le devenir des pensions de réversions, les problèmes de la Mutuelle Générale, etc...

Félix VEZIER, le Président de l'ANR a mandaté l'ACR pour représenter ses adhérents retraités de FT-Orange auprès d'ORANGE, lors de ses interventions.

L'ANR a adhéré à la Confédération Française des Retraités, regroupant 1 600 000 adhérents et s'est ouverte à tous les retraités, quelques soient leurs origines.

Une réunion avec APPARTENANCE, dont Jacqueline MASSON est la Présidente, s'est tenue le 7 mars 2019 et a permis un certain rapprochement, notamment lors des démarches envers ORANGE, ainsi qu'une participation éventuelle de leurs adhérents à nos Rencontres et voyages.

Les relations avec le COLIDRE se limitent aux participations aux projections de J.F. SILLIERES.

### **Les relations de l'ACR avec le Bureau National de l'ACSED (E.CAHUZAC)**

Grâce à des liens privilégiés avec l'ACSED et la participation de membres de l'ACR aux différentes réunions et groupes de travail – Gilles CAREIL, Bernard MALTESTE, Eliane CAHUZAC -- les adhérents de l'Amicale peuvent bénéficier d'invitations lors des conventions, des soirées débats animés par des directeurs et des membres du Codir d'Orange. Les informations diffusées sont liées à l'évolution de l'Entreprise, que ce soit au niveau technologique aussi bien que commercial.

Ces connaissances sont tout à fait intéressantes car au plus près de leurs sources pour tous ceux sensibles aux évolutions de ce monde fortement impacté par le digital.

Il faut ajouter aussi que nombre d'adhérents retraités sont sensibles à la lecture d'articles parus sur les deux sites et les journaux des deux entités.

Cette relation privilégiée concourt également à faciliter la participation de directeurs dans des manifestations en régions et à Paris (DR, DRCL, DO, DRH, etc...) comme de bénéficier de mise à disposition de locaux pour des réunions.

Elle participe aussi au recrutement de nouveaux adhérents par l'intermédiaire de ses délégués régionaux, ce qui n'est pas négligeable, mais le « bouche à oreille » c'est encore ce qui fonctionne le mieux dans ce domaine. Cette « porosité » est un atout majeur.

### **Les 70 ans de l'ACSED-ACR**

L'ACSED, issue de l'Amicale des Chefs de Centre créée en 1947, a fêté ses 70 ans d'existence le 8 décembre 2017 dans le cadre prestigieux du LIDO avec la présence du Président Stéphane RICHARD, des anciens responsables de l'ACSED et de l'ACR, ainsi que la participation d'une centaine d'adhérents de l'ACR.

### **Les 20 ans de l'ACR**

Le 1<sup>er</sup> Président de l'Amicale, Jacky MASSOL, a été élu en 1999. Nous nous devons de marquer solennellement les 20 ans de la nouvelle organisation de l'Amicale, lors de l'assemblée générale du 7 novembre 2019, à PARIS (Montrouge), suivie d'une croisière sur la Seine, avec la participation de plus de 150 adhérents.

Gérard PAIN préside un groupe de travail chargé de préparer cet événement (D. ALDON, H. BERT, JO. BOGGERO, G. CAREIL, D. EVRARD, J. CAILLOT-CARTON, G. GEHANT, M. DUQUESNE)

### **La Commission Communication (Gilles Careil)**

Ce devait être une des actions prioritaires de la mandature. Notre communication s'appuie au niveau national, sur notre revue trimestrielle l'Echo, et sur le site internet. Les deux supports sont complémentaires et doivent permettre d'informer au mieux nos adhérents. Le site internet permet de communiquer plus rapidement et d'offrir à nos

adhérents une information plus directe. Elle est aussi une vitrine ouverte vers l'extérieur pour mieux nous faire connaître. Autant nous sommes bien rodés pour faire paraître l'Echo, autant nous devons gagner en efficacité et en réactivité pour rendre encore plus attractif notre site. Pas suffisamment de nos adhérents ont le réflexe d'aller le consulter malgré la disponibilité et le savoir-faire de l'équipe de webmestres.

--» **La communication écrite** : elle est basée essentiellement sur notre journal l'Echo de l'ACR de 16 pages. Il paraît régulièrement tous les trimestres. Jeanine CAILLOT CARTON en est la réalisatrice gestionnaire avec la collaboration du Comité de lecture et du Comité de Rédaction. Il comprend de nombreuses rubriques : l'information, l'éditorial du Président, la Vie de l'Entreprise, la Vie de l'Amicale, la Vie des Régions, les informations pratiques, les voyages, Culture et Détente etc.. De très nombreux articles nous sont fournis par les Présidents de Région et nos adhérents.

--» **La communication numérique** : (Bernard VIDAL)

#### \* Le site ACRFT

La baisse de sa fréquentation est stabilisée : 7000 visites annuelles environ, 19 visiteurs par jour en moyenne, 96 pages visitées chaque jour. L'émission d'une lettre d'info génère en moyenne 150 visites supplémentaires, et motivent 15 % de nos adhérents connectés pour aller consulter le site et crée également le réflexe de visite du site.

Mais une partie non négligeable du trafic est émise depuis longtemps par des robots (Google, pirates...). Notre action a consisté à les perturber, en verrouillant le site, en supprimant certaines fonctionnalités comme l'annuaire détaillé et les formulaires en ligne et en durcissant certaines adresses de pages.

Nous avons subi un deuxième piratage avec effacement partiel de la base de données en janvier 2019. Nous avons donc réparé la base de données et resserré les protections.

#### \* Actions des Webmestres

L'équipe des Webmestres, composée de Alex SERGENT, Philippe ALBIGER, Michel HENRICH, et de Bernard VIDAL poursuit sa formation.

Les webmestres se réunissent par téléphone régulièrement 1 à 2 fois par mois, ainsi que le Comité de Validation du site 1 à 2 fois par trimestre.

Il est essentiel que le site soit et reste attractif, avec une information claire et à jour.

Les lettres d'information sont essentielles pour l'information de nos adhérents. Elles les incitent à consulter le site pour une information plus complète. Elles doivent donc être plus nombreuses et envoyées autant que nécessaire...

Bernard VIDAL a créé et anime la page FACEBOOK de l'ACR depuis le 27 février 2019.

Facebook favorise la connaissance de notre site et de l'Amicale. Nous avons 193 amis déclarés sur Facebook.

#### **Effectifs – Recrutement**

L'augmentation régulière des effectifs que nous avons connue de 2012 à 2016 (1222 adhérents) s'est malheureusement tarie en 2018, mais un certain redressement est constaté en 2019.

Fin 2017 : **1213** adhérents, Fin 2018 : **1190** adhérents. En 2019, à ce jour : **1203** en légère progression. Nous

espérons terminer 2019 avec un peu plus de 1200 adhérents, compte tenu des décès et démissions inconnues à ce jour.

Nouvelles adhésions : en 2017 : 83, en 2018 : 57, en 2019 à ce jour : 61

Décès en 2017 : 38, en 2018 : 36, en 2019 à ce jour : 25 (Mais nous en avons connaissance parfois tardivement).

Démissions : 54 en 2017, 44 en 2018 et 23 en 2019 à ce jour

Les causes des démissions sont analysées autant que possible, notamment pour les « jeunes adhérents » :

\*démission d'office après relances suite au non règlement de la cotisation depuis deux ou trois ans au moins,

\*démission de sympathisants ayant adhérents à l'occasion de voyages

\*démissions pour sollicitations par ailleurs

Les listes de départs en retraite, que les RH d'Orange doivent nous communiquer 2 fois par an avec l'accord des intéressés, se réduisent comme peau de chagrin : une trentaine de noms seulement début 2019 !

Le recrutement s'effectue surtout grâce à l'investissement remarquable des Présidents de Région, au « bouche à oreille », aux connaissances locales, aux rapports des Présidents avec les directions régionales d'Orange, aux adhésions spontanées, à la consultation de notre site internet, ainsi qu'aux adhésions couples et sympathisants.

### **Commission Partenariat (Yves BOUCHARD)**

La commission partenariats pour la période 2017-2019 a intensifié le travail des années antérieures vis à vis d'Orange.

\*Relations renforcées avec la DRH Groupe et Orange France - réunions bilatérales avec la nouvelle DRH Orange.

\*Echanges soutenus et réguliers avec le SG/DRCLG (Direction de la Relation avec les Collectivités Locales), tant au niveau national que régional.

\* Invitations pour représenter Orange à des manifestations locales.

\*Invitation de l'ACR aux journées des élus.

\* Participation de DRCL aux journées ou AG régionales ACR.

\*Participation de la DRCLG à des réunions du CG.

\*Réunions avec les Directions Opérationnelles, pour échanger sur la stratégie du Groupe et sur les préoccupations de l'ACR.

\*Participation d'adhérents ACR, avec Orange Accessibilité, à des salons.

\*Participation d'adhérents ACR à des manifestations et actions avec la Fondation Orange.

Pour ce qui concerne les partenariats externes :

\*Les contrats ont été renouvelés avec la GMF et TRANSUNIVERS



\*Un nouveau partenariat est en cours de finalisation avec CEVEO, retenu pour l'organisation de la semaine Rencontres de juin 2020 à BOIS D'AMONT (Jura)

\*Une réunion de travail avec Appartenance a eu lieu, participation des 2 présidents à une réunion avec la DRH.

\*Maintien de la participation de l'ACR au comité de veille avec l'ANR et l'ACE.

\*Partenariat avec l'UNASS, pour les adhérents ACR.

### **G.T. La Vie après Orange** (Eliane CAHUZAC)

Crée en 2015 pour mettre en regard ce que peut être les changements relatifs à cette nouvelle vie et les modifications liées à l'activité, ce groupe de travail récapitulait les avantages attribués par l'entreprise au moment de la retraite. Ces éléments devaient être joints au « livret retraite » accessibles aux futurs retraités.

Eliane a demandé à Isabelle DURAND qu'elle nous le communique afin de le mettre sur notre site internet.

Le constat aujourd'hui est mitigé, voire même négatif (à citer la ristourne au niveau des restaurants de l'entreprise est à présent lié à un « pass » pour un établissement désigné).

Compte tenu des évolutions technologiques et des offres commerciales créées et ce malgré la mise en place du Kiosque Retraité avec les 10% sur les abonnements, certaines revendications paraissent tout à fait légitimes.

Il a été mis en visibilité notamment la création d'une offre Marketing spécifique aux retraités d'Orange avec la disparition du RTC et l'obsolescence de la LSF.

Malgré la rencontre avec Stéphane RICHARD, PDG d'Orange en novembre 2016 au cours de laquelle ont été évoquées ces préoccupations et revendications, une écoute attentive et une grande disponibilité lors des entrevues avec Valérie Le Boulanger DRH Groupe le 20 février et Fabienne Dulac le 10 mai de cette année, aucun mouvement en faveur de cette population à fort potentiel ne semble éveiller un intérêt. Pourtant les offres concurrentes ne manquent pas d'attirer nombre d'entre eux ...

Toutefois il est prévu de programmer une mise au point sur les différents dossiers avec le cabinet de la Directrice Exécutive Orange France.

### **Commission REGIONS** (Bernard Bonnet)

Le fil conducteur a toujours été de rechercher au sein des régions ACR, une homogénéité des pratiques tout en préservant ce qui fait l'originalité de chacune. C'est ainsi que les bonnes pratiques donnant de bons résultats ont été préconisées afin qu'elles soient étendues à l'ensemble.

**Bilan des actions** : en 2018 avant le Comité de gestion du 08 février 2018, une réunion de la commission Vie des régions avait été organisée. Les thèmes essentiels évoqués étaient les causes des démissions rapportées fin 2017, la préparation des 70 ans du 08 décembre 2018 et la préparation de la réunion des PR le 08 décembre au matin. Ont également été traités le bilan budgétaire 2018 de chaque région, la démarche nouvelle concernant la communication (sujet traité par la commission adéquate et dont les nouvelles règles ont dû être déclinées au niveau de chaque région ACR) et le site informatique ACR. L'autre thème auquel la vie des régions a participé, c'est celui du devenir des Rencontres avec l'interview de quelques participants aux rencontres de 2018 à Rocamadour.

Trois réunions ont été organisées les 12, 13 et 16 mars 2018 pour traiter, avec l'ensemble des régions, les points essentiels évoqués ci-dessus. Tous ces échanges ont fait l'objet d'un compte rendu circonstancié complété par quelques rappels concernant plus pratiquement les cotisations, la mise en œuvre de la nouvelle fiche de frais et la répartition des webmasters selon les régions.

En septembre de la même année, une réflexion a été menée sur le thème : qu'est-ce qui fait la spécificité de notre Amicale, pourquoi venir chez nous ? Qu'est-ce qui nous distingue des autres ? qu'est-ce qui intéresse ou peut intéresser nos adhérents ? Différentes réponses ont été apportées par un échange entre régions et en particulier pour généraliser les bonnes initiatives.

Nouvelle réunion des PR en vue du comité de gestion du 05 février 2019. D'où la tenue de 3 réunions téléphone les 21, 22 et 25 janvier 2019 avec l'ensemble des PR. Les principaux thèmes :

- \*La Consultation du site – sa mise à jour- le calendrier des activités à faire paraître et à mettre à jour au fil de l'eau
- \*La communication de chaque PR avec ses adhérents : pensez-vous qu'elle est suffisante? Quelles solutions pouvons-nous mettre en commun pour l'améliorer ?
- \*Dans le même esprit, comment faire plus de pub au niveau régional pour les rencontres annuelles (Ronces les Bains pour 2019) -Inscription etc.
- \*Le budget 2019 : difficultés éventuelles rencontrées lors de son élaboration-Budget qui sera validé en comité de gestion.
- \*Les appels à cotisation pour 2019. Paiement par virement ! faut-il une information spécifique- avantages – inconvénients.
- \*Les 20 ans de l'ACR et dissociations de l'Assemblée Générale des Rencontres

En 2019, il n'y a pas eu d'autres réunions avec les PR, sauf à traiter des cas particuliers.

Par ailleurs, participant également aux comités de validation et aux réunions du bureau exécutif, lors de ces réunions, j'en ai profité pour rappeler lors de ces réunions avec l'ensemble des PR, les décisions prises en ciblant les points importants et (ou) les orientations nouvelles. De plus, toute information générale sur les activités des commissions auxquelles je participe est diffusée et commentée, rappelant incessamment que la plupart des comptes-rendus se trouvent sur le site ACR (mis à jour chaque mois par le comité de validation) et qu'il est fortement conseillé de s'y référer.

**Conclusion** : au-delà des réunions périodiques tenues avec l'ensemble des PR sur des sujets bien ciblés (et notamment évoquée par le BE) et les contacts que je peux avoir avec tel ou tel, je m'efforce de maintenir une certaine dynamique entre les régions, sachant les spécificités de chacune, et surtout des différentes façons de fonctionner au sein de celles-ci. Les plus dynamiques, par leur apport tant au niveau de leurs réunions périodiques (dont l'AG annuelle), des suggestions ou des articles qu'elles font paraître directement sur le site ACR ou dans l'Echo de l'ACR, notre journal, 'au-delà de la simple information, peuvent être un exemple et avoir un rôle d'entraînement pour celles qui ont des effectifs réduits ou éprouvent plus de difficultés à faire participer leurs adhérents (éloignement, population très âgée, etc.). Il est bien évident que le thème essentiel qui sous-tend toutes nos actions et nos messages est à la fois de fidéliser nos adhérents et de susciter l'adhésion de nouvelles recrues. Vaste programme qui doit fédérer toutes les énergies.

## **ACTIVITES DES REGIONS**

Fin 2019, l'ACR comptait 16 régions avec une stabilité certaine des personnes chargées de les animer. Seules deux d'entre elles ont connu des changements. La Région Bretagne, où Monique DUQUESNE a été désignée puis élue pour succéder à Roger Fromentin décédé en juin 2018. Les régions Rhône Alpes et Dauphiné Savoie ne font plus qu'une sous la houlette de Gilles GEHANT.

Les président(e)s de régions sont les acteurs essentiels et incontournables de la vie de l'Amicale. Leur action sur le terrain auprès de leurs adhérents, en complément des actions nationales, contribuent au développement et au dynamisme de l'Amicale. Que ce soit pour la recherche de nouveaux adhérents, par l'organisation de sorties permettant de faire découvrir le patrimoine géographique, culturel, voire industriel ou par la diffusion régulière de lettres ou de bulletins d'information. Certains lors de leurs assemblées générales, auxquelles le président national ou un représentant du Bureau National participent, demandent la participation toujours bien appréciée, de représentants locaux d'Orange. Plusieurs régions ont aussi apporté leur concours à Orange Accessibilité lors de salons sur l'autonomie. Parfois, les adhérents de l'ACR sont invités à participer à des conférences organisées par l'ACSED en région. A noter l'initiative de la région Alsace pour écrire l'histoire de la DR Alsace et celle de la région Aquitaine pour la sauvegarde du patrimoine de France Télécom. Autant d'actions et d'initiatives relatées dans l'Echo et sur le site internet.

### **Commission RENCONTRES** (Michel COLLOMBAT)

« Au cours de cette période la Commission a organisé au mois de juin de chaque année la semaine de nos Rencontres Annuelles. A chaque occasion nous sommes retrouvés une centaine de participants.

Nous avons constaté que le nombre d'adhérents y participant allait en diminuant de façon sensible. Cette situation n'est pas nouvelle et elle est très éloignée de celles observées les années précédentes comme, à titre d'exemple, celle de l'année 2004 où nous étions 225 participants à Hendaye.

Cette régression, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, est la conséquence de trois facteurs. Notre population vieillie et l'attrait de notre semaine de Rencontres ne semble que peu intéresser nos plus jeunes et récents adhérents. La concurrence qu'exerce de nos nombreux organismes similaires nous est préjudiciable. L'esprit et le principe des Rencontres Annuelles ont évolué et ne répondent plus aux attentes de nos récents adhérents.

Néanmoins, les semaines de 2017 à l'Isle sur la Sorgue, de 2018 à Rocamadour et de 2019 à Ronce les Bains ont apporté aux participants satisfaction et plaisir de se retrouver.

En conclusion je formule le souhait que les membres de la nouvelle Commission, car j'ai rendu mon tablier de "G.O.", puissent régénérer nos Rencontres Annuelles et donner à nos adhérents l'envie d'y participer. »

Michel COLLOMBAT

La commission a organisé début 2018 un sondage sur les rencontres auprès de l'ensemble de nos adhérents, afin d'essayer de déterminer les raisons de la baisse de fréquentation de nos Rencontres et de trouver des pistes d'amélioration. Les adhérents ont été très nombreux à répondre.

\* Ils ont unanimement souhaité que les Rencontres perdurent. Pour eux, elles sont un élément essentiel au niveau national, de la vie de l'Amicale et un élément très important de convivialité et d'amitié.

\* La diversité des activités doit se poursuivre et s'adapter aux différents participants, jeunes et moins jeunes : randonnées pédestres pour les marcheurs, prêt de vélo, temps libre éventuel etc..., afin de plus attirer les « jeunes » plus individualistes, visites organisées etc...

\* L'accueil et l'intégration des nouveaux sont bien sûr essentiels lors de ces journées.

\* Les Présidents de Région doivent faire de la « publicité » pour les Rencontres.

Les Rencontres de 2020 se tiendront à BOIS D'AMONT (Jura) près de la frontière suisse, site géré par CEVEO, avec qui nous devrions avoir un partenariat pour 2020.

### **VOYAGES (Jeanine Caillot Carton)**

En 2018, 3 voyages ont été organisés : Costa Rica /Nicaragua/Panama et la Gaspésie pour le continent américain, la Chine du Yunnan pour le continent asiatique.

En 2019 : un circuit en Iran, une croisière sur le Mékong et un séjour à Vienne.

Le nombre de participants à chaque voyage varie selon les destinations et les modes d'organisations, mais reste stable et montre l'intérêt porté par nos adhérents à nos voyages.

La commission voyage s'est réunie le 21 février et le 12 mars 2019 afin de déterminer le programme 2020.

### **FINANCES (Guy DAVID)**

Suivi du budget global : **56 377,39 € en 2017 46 660,57 € en 2018.**

En 2017 nous avons fêté les 70 ans de l'ACSED pour une dépense de 11 302,78 €.

Suivi du budget des régions : la consommation du budget des régions est sensiblement identique entre 2017 et 2018 et se situe entre 10 et 11 000 €.

Le Compte de Résultat fait ressortir un déficit de 3 086,24 € en 2017 et de 2 640,50 € en 2018.

Au Bilan en 2017 nous avons 49 329,01 € en banque en 2017 avec une dépense non encaissée de 5 000 € au titre des 70 ans de l'ACSED.

En 2018 nous avons en banque 38 950,00 €.

Au 03 octobre 2019 la situation est la suivante : nous sommes au niveau du budget dépenses à 62,97% et à 98,90 % en recettes. La situation du compte bancaire est de 54 207,04 €.

Le taux d'encaissement annuel des cotisations a tendance à régresser par rapport aux années précédentes : 95% dans le passé, 91% fin 2017, à peine 85% aujourd'hui...C'est pourtant notre ressource essentielle avec la subvention d'Orange via l'ACSED, et les ressources de sponsoring, difficiles à obtenir et plutôt en diminution ! (GMF, Transunivers, Orange Accessibilité, etc..).

Les réunions téléphones sont de plus en plus privilégiées, afin de mieux maîtriser les frais de déplacements. Cependant la situation de la trésorerie est satisfaisante, mais il convient de souligner que l'Amicale ne paye pas de loyer pour les locaux occupés, ce qui constitue un bel avantage.

PS : Les tableaux récapitulatifs de suivi des comptes peuvent vous être communiqués à votre demande.

### **VERIFICATION DES COMPTES**

La vérification des comptes effectuée par les vérificateurs et notamment Gérard HOUARD, montre « qu'ils sont sincères et bien tenus », « le mérite en revient au trésorier de l'Amicale qui effectue tout au long de l'année un travail rigoureux et assidu ».

*Henri BERT*

**A. C. R.**  
**SUIVI D'EXECUTION DU BUDGET PAR NATURE DE DEPENSE ET DE RECETTE**  
**ANNEE 2019**

*Situation au :* **23/10/2019**

NATURE DE DEPENSE	BUDGET (€)	REALISATION (€)	REALISE (%)	BUDGET - REAL. (€)
601100 : Achat alimentation	1 000,00 €	757,76 €	75,78%	242,24 €
606300 : Fournitures - petit équipement	700,00 €	375,98 €	53,71%	324,02 €
606400 : Fournitures bureau	1 300,00 €	523,32 €	40,26%	776,68 €
618500 : Projets en régions	7 500,00 €	5 582,02 €	74,43%	1 917,98 €
623000 : publicité relation publique	- €	100,00 €	-	-100,00 €
623400 : Cadeaux, étrennes, etc.	2 000,00 €	875,93 €	43,80%	1 124,07 €
623700 : Publications	11 500,00 €	9 708,18 €	84,42%	1 791,82 €
623800 : Dons, décès...	500,00 €	574,20 €	114,84%	-74,20 €
625000 : Déplacements, missions	- €	- €	-	-
625110 : Transport SNCF, Métro, Avion	- €	- €	-	-
625120 : Transport véhicules	- €	- €	-	-
625600 : Hébergement, restauration	- €	- €	-	-
625700 : Réceptions, AG, séminaires	- €	- €	-	-
<b>Total des comptes 826</b>	<b>28 300,00 €</b>	<b>9 841,88 €</b>	<b>32,91%</b>	<b>18 458,12 €</b>
626100 : Frais postaux	1 850,00 €	764,06 €	41,30%	1 085,94 €
626200 : Frais de télécommunications	350,00 €	19,98 €	5,71%	330,02 €
627800 : Taxe de tenue de compte	- €	- €	-	- €
628000 : Frais divers	- €	- €	-	- €
658000 : Charges de gestion courante et fonctionnement	- €	- €	-	- €
658400 : Participation financière aux organisations	- €	- €	-	- €
658600 : Cotisation versée à l'ACBED	- €	- €	-	- €
668000 : Frais financiers	492,65 €	641,80 €	130,28%	-149,15 €
670000 : Charges exceptionnelles	- €	- €	-	0,00 €
671400 : Cotisations non perçues	- €	10,00 €	-	-10,00 €
681100 : Dotation aux amortissements	807,35 €	- €	0,00%	807,35 €
681500 : Dotation aux provisions pour risques	- €	- €	-	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>57 300,00 €</b>	<b>29 575,11 €</b>	<b>51,61%</b>	<b>27 724,89 €</b>

*CG/BN du 19/11 :*

NATURE DE RECETTE	BUDGET (€)	REALISE (€)	REALISE (%)	+ ou - REALISE (€)
701200 : Vente de reliquats	- €	- €	-	- €
706500 : Prestations de service (sponsoring)	4 000,00 €	2 600,00 €	65,00%	-1 400,00 €
708100 : Produits des prestations fournies	- €	- €	-	- €
741000 : Subvention de fonctionnement FT par ACBED	6 000,00 €	6 000,00 €	100,00%	- €
756000 : Cotisations	35 500,00 €	32 288,00 €	90,95%	-3 212,00 €
758400 : Participations financières aux organisations	- €	5 724,60 €	-	5 724,60 €
758600 : Contributions volontaires	- €	30,00 €	-	30,00 €
764100 : Intérêts des comptes financiers (CNE)	- €	- €	-	- €
764200 : Intérêts des comptes financiers (SICAV)	200,00 €	0,00 €	0,00%	200,00 €
766100 : Gains de conversion	- €	- €	-	- €
770000 : Produits exceptionnels	12 000,00 €	4 000,00 €	-	-8 000,00 €
780000 : Reprise sur amortissements et provisions	- €	- €	-	- €
<b>TOTAL</b>	<b>57 300,00 €</b>	<b>50 642,60 €</b>	<b>88,38%</b>	<b>- 6 657,40 €</b>

## **La Petite Histoire de l'ACR**

Suite à la loi de 1901, permettant la création d'association, les personnels des Postes et Télégraphes créent la même année :

L'Association Générale des Postes et Télégraphes.

En 1903, une association particulière est créée :

L'Association des Receveurs des Postes.

En 1947, un de nos anciens collègues M. Pons \*, crée :

L'Amicale des Receveurs et Chefs de Centre des PTT.

Dans les années 70, suite à l'évolution des PTT, l'Amicale comprend deux sections :

- Amicale des Receveurs de la Poste
- Amicale des Chefs de Centre des Télécoms.

En 1991, l'Amicale devient « l'Union nationale des associations amicales des Chefs d'Etablissement de la Poste, de France Telecom et des services des PTT », qui coiffe : l'Amicale Poste, l'Amicale France Telecom, et l'Amicale du service automobile.

En 1993, l'Amicale France Telecom (ACE) s'ouvre à l'ensemble des cadres de classe IV, et devient l'Amicale des Cadres Dirigeants de France Telecom.

En 1995, rassemblant les opérationnels et fonctionnels, l'Amicale devient :

L'Amicale des Cadres de l'Entreprise France Telecom.

Enfin en 1999, l'Amicale se transforme en association et s'ouvre aux cadres contractuels de classe IV et devient :

L'Association des Cadres Supérieurs Et Dirigeants « ACSSED »

D'autre part, en 1990, les retraités de l'Amicale des Chefs de Centre des Telecom se regroupent dans une section nouvelle :

L'Amicale des Cadres Retraités de France-Telecom : l'ACR.

Ses statuts et règlement intérieur en font une section à part entière et autonome de l'ACSSED.

En 1997, la présidence de l'Amicale étant vacante après l'indisponibilité de Pierre Cazalé, un triumvirat (Jacques Demoulin, Jacques Aillot, Jean Desréaux) est mis en place pour gérer et imaginer une nouvelle amicale. En effet, le nombre de Chefs de Centre diminue régulièrement, et le nombre de Cadres Supérieurs augmente suite à l'organisation nouvelle de France Telecom.

Durant le congrès fondateur d'Issy les Moulineaux le 8 novembre 1999, les élections du Bureau National sont organisées pour la première fois. Le Bureau nouvellement élu porte à la Présidence de l'ACR, Jackie Massol, qui effectuera trois mandats, viendront ensuite Michel Collombat, et enfin Gilles Careil.

*Jo BOGGERO*